

OBSERVATION n° 4 le 18/04/2023 à 10:00

Sujet: Enquête d'Utilité Publique VIRTUO1 et VIRTUO2 du 27/03/2023 au 24/04/2023 AUX'R Parc

Destinataire: Environnement

Message: Aux'R Parc Les Bries Enquête D'Utilité Publique Virtuo 1 et Virtuo 2 Retour sur l'enquête initiale de 2016 Destruction de 50Ha de champs agricoles, prairies, bois et zones humides (6Ha) dont fouilles archéologiques normalement interdites en zones humides. Modifications du PLU d'Appoigny pour construire des bâtiments de 12m de haut maximum et interdiction d'y mettre de la logistique et des déchets. L'argent étant facilement gagné, les Présidents successifs de la C.A. d'Auxerre dépensent sans compter ou modifient les décisions à leur gré. Parking Poids Lourds supprimé « faute d'argent », mais kilomètres de grillage rigide à détruire car non conforme pour les assurances (trop bas), plantations d'arbres et arbustes pour environ 1Million d'€uros mais aucun entretien, résultat 90% sont crevés et ne protègent pas les riverains de la vue et du bruit de la zone d'activités contrairement à ce qui était prévu à l'origine, et le merlon entre le Parc d'activités et les riverains ne sert à rien. Il devait également y avoir un merlon anti-bruit entre L'autoroute A6 et la limite Nord-Est du Parc d'Activités, nous l'attendons encore car le Président d'alors souhaitait que les usagers empruntant l'A6 aient une vision attractive de ce parc ! Actuellement l'emprise de la voirie ressemble plus à un terrain vague dénué de tout attrait faute d'entretien car « pas d'argent », avec entre autre le lot N°6 qui sert de « décharge » à l'entreprise Colas suite à une convention passée avec la C.A. par M. Férez, précédent Président. Selon certaines informations Énédis étant installé dans une des zones humides, la nappe serait pompée en permanence ; certainement une des raisons pour lesquelles les arbres de notre jardin dépérissent ! Il serait intéressant de contrôler si les préconisations du Commissaire Enquêteur concernant les incohérences relatives à la gestion des eaux pluviales des versants unitaires, lors de l'enquête d'Utilité Publique du 01/04/2016 au 02/05/2016, ont réellement été suivies par le maître d'ouvrage. Parlons des créations d'emplois initialement prévues, 40 emplois à l'hectare soit 1200 puis 50 à l'hectare soit 1500 ! Comme en agriculture plus on met d'engrais plus on espère récolter, mais jusqu'à maintenant ce sont environ 400 emplois déplacés et non créés. Virtuo1 et Virtuo2 : La Société Virtuo peut s'enorgueillir de ne rien détruire étant donné que tout a été fait en amont en 2016. Maintenant Monsieur Crescent Marault, nouveau Maire d'Auxerre et Président de la C.A. passe la vitesse supérieure et se débarrasse à tout prix des « parcelles si convoitées » en utilisant tous les moyens possibles. Promesses de vente à des Promoteurs de projets logistiques, alors que le PLU en cours ne le permet pas, sans savoir à quoi sera destiné l'usage réel qui en sera fait ; puis vente à Virtuo pour les projets Virtuo1 et Virtuo2 avec des bâtiments de 14m de haut contraire au PLU en vigueur limitant à 12m . Comme à Bonneuil, ou Vierzon dont l'enquête d'Utilité Publique est en cours puis suivie d'une action en justice prochainement, nous aurons droit à un flux de 300 à 400 PL sur une configuration routière très récente mais totalement inadaptée et donc dangereuse avec nuisances sonores, visuelles et pollutions diverses. On peut nous dire que les nouveaux bâtiments seront écologiques mais pour notre vie de tous les jours qu'en est-il ? Les camions roulent à l'eau claire ! Cerise sur le gâteau, le nombre d'emplois créés risque d'être du même tonneau que pour Énédis si les chauffeurs PL sont du cru ! Apparemment lors de la réunion du Conseil d'Agglo le jeudi 30 mars 2023 il a été décidé de modifier le PLU d'Appoigny afin de voir encore plus grand alors que l'enquête d'Utilité Publique était ouverte depuis le 27 mars 2023. Que nous demande-t-on ? De donner un chèque en blanc ! C'est très surprenant comme méthode. Rien n'ayant été respecté depuis la création de ce Parc d'activités avec lequel nous avons subi des nuisances depuis plusieurs années ; nous ne souhaitons pas que les conditions de vie des habitants du hameau des Bries continuent d'être impactées

négativement par ce projet conduit successivement par 2 Présidents ne se préoccupant aucunement de l'argent des contribuables qui sont leurs financeurs. La commune d'Appoigny n'a aucun bénéfice à attendre de ces implantations d'entrepôts logistiques à part toutes les nuisances. Nous vous demandons de réfléchir avant d'accorder votre autorisation pour ce projet et les suivants, détruisant notre vie quotidienne. Cordialement, Monsieur et Madame TREMBLAY Les BRIES 89380 APPOIGNY